

ETAIN INFORMATIONS

Supplément du bulletin municipal

Novembre 2007

QUELQUES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES TRAVAUX DU CENTRE VILLE

- **Fin des travaux prévue** : 15 décembre 2007, sauf grosses intempéries.
- **Pose des pavés** sur toute la partie intérieure de la place : **2000m²**. Toutes les parties intérieures aux travées déjà réalisées le seront en pavés des Indes, de dimensions un peu plus grandes que les pavés actuels.
- **Pose des candélabres et plantations** : en décembre 2007
- **Stationnement** : on pourra stationner sur la place, hormis un espace d'une dizaine de mètres devant les escaliers de l'Hôtel de Ville afin de mettre en valeur ce dernier qui sera éclairé.
Rappel : il y aura davantage de places de parking sur et autour de la place.
- **Un objectif : Priorité à la sécurité**, avec élargissement des trottoirs de 2,30 mètres à 2,50 mètres selon les endroits. La largeur de la chaussée sera réduite de 1 mètre. Elle reste à 6,50 mètres afin de réduire la vitesse des véhicules. Un « plateau de ralentissement » de 90 mètres de long est prévu rue Poincaré sur toute la largeur de la place avec création d'une zone 30 km/h.
- **Rappelons que cet aménagement a fait l'objet d'une étude minutieuse de la DDE et d'un accord pour la réduction de la chaussée et l'élargissement des trottoirs** : l'accord est complet sur l'objectif de réduction de la vitesse et la sécurité des piétons.
- **Un conseil utile aux automobilistes** : Réduisez votre vitesse afin d'éviter des désagréments aux pneus de vos véhicules. Il reste interdit de stationner sur les trottoirs !!!

Je tiens à remercier vivement le chef des travaux et toute l'équipe de la SCREG pour l'excellent travail effectué et pour leur souci permanent de limiter au maximum la gêne aux usagers.

SECURITE DES CITOYENS

Le Lieutenant Colonel CHARTON commandant de la Gendarmerie de la Meuse a répondu au courrier adressé par le Maire le 23 Août 2007 (Bulletin Municipal n°38 de Septembre 2007)

Depuis, le Maire a, à nouveau, rencontré le Capitaine TOKARSKI commandant de la Gendarmerie du Nord Meusien.

Le Colonel de Gendarmerie écrit : « Je tiens à souligner que les résultats chiffrés actuels de la Communauté de Brigades d'ETAIN sont très honorables ».

Il se dit très favorable à une meilleure coopération « visant à faire reculer le sentiment d'insécurité que pourraient ressentir les administrés ».

Enfin, pour ce qui concerne la création d'un Comité de Lutte et de Prévention de la Délinquance demandé depuis 2000, le Colonel y est favorable, afin de donner une nouvelle impulsion à la prévention de la délinquance.

Le 24 septembre, Le Maire s'est à nouveau adressé à M. Le Sous-préfet et à M. Le Procureur de la République de VERDUN qui se sont montrés très attachés à la création d'un tel comité.

Une rencontre se tiendra prochainement avec le Sous-préfet et les Maires d'ETAIN, ROUVRES EN WOEVRE, BUZY, ST JEAN LES BUZY, HERMEVILLE et EIX, communes intéressées par la création d'un tel comité.

Jean PICART

TELETHON

7 et 8 décembre

2 jours de solidarité pour la recherche.

Animations diverses et repas à la salle des fêtes
Vendredi 7 décembre à partir de 20 heures

Animations au gymnase de la CODECOM
toute la journée le samedi 8 décembre

MICROCOUPURES ELECTRIQUES

Le Maire a attiré l'attention des services de l'E.D.F. par rapport aux perturbations en alimentation électrique que certains quartiers d'ETAIN subissent : **des microcoupures**.

En réponse, EDF a fait savoir qu'un incident est survenu sur le réseau moyenne tension alimentant la commune et que la ligne en question est sous surveillance.

Toutes informations permettant de mieux localiser ces perturbations répétées sont à communiquer à l'E.D.F. ou en mairie.

Dans le cas où des dommages seraient causés à des appareils électriques, suite à défaut avéré des installations E.D.F., **les clients peuvent faire une déclaration de sinistre auprès de leur assurance** (suivant les garanties couvertes).

ENQUETE PUBLIQUE EXPLOITATION DE CARRIERE

Suite à la demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière avec installation de concassage au lieu-dit « En face le Rond Poirier » formulée par la Société EUROVIA LORRAINE, une enquête publique se déroulera en mairie du 19 novembre 2007 au 19 décembre 2007.

Toute personne qui s'estimerait concernée par cette exploitation peut durant cette période consulter le dossier aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie.

Monsieur Pierre MANGIN, commissaire enquêteur, a été désigné pour recevoir les observations. Il siègera en mairie les :

DATE	HORAIRES	SALLE MAIRIE
Lundi 19/11/07	14 h à 17 h	secrétariat
Mardi 27/11/07	9 h à 12 h	salle Eustache
Samedi 8/12/07	9 h à 12 h	salle Druilhet
Jeudi 13/12/07	14 h à 17 h	Salle Eustache
Mercredi 19/12/07	9 h à 12 h	Salle Eustache

RENOUVELLEMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU C.M.J.

Chaque année, **le Conseil Municipal des Jeunes** se renouvelle par un appel à candidatures à l'école élémentaire et au collège.

Toutes les classes de CM2, 6^{ème} et 5^{ème} ont été visitées par Paul KRUGLER, Adjoint.

La vie municipale interpelle les jeunes électeurs qui désigneront les 17 nouveaux élus parmi **40 candidats volontaires**.

Ces élections du C.M.J. ont eu lieu le samedi 10 novembre à l'école élémentaire.

Les résultats sont affichés en Mairie et communiqués aux deux établissements scolaires et à la presse locale.

Les nouveaux élus se verront convoquer pour une séance du C.M.J. où ils éliront leur Maire et leur Adjoint.

Paul KRUGLER,
Adjoint

GARE SNCF D'ETAIN LES TRAVAUX REPORTEES

Suite à la demande du Maire sur les raisons du retard des travaux de la gare d'Etain, avec un abri pour les lycéens qui était promis pour la rentrée 2007, la réponse qui nous est parvenue est la suivante :

« Les travaux d'infrastructure prévus par RFF (Réseau Ferré de France) et le gestionnaire délégué (SNCF) sont reportés ».

Le Maire intervient à nouveau auprès de tous les partenaires afin d'accélérer la réalisation des aménagements de confort pour les usagers (un abri notamment).

La requalification de la place de la gare doit être effectuée conjointement à ces travaux. Le maître d'ouvrage est la Ville d'Etain.

NOUVEL ARRET DE BUS

L'arrêt des bus est définitivement transféré de la salle des fêtes à la Place du Bosquet avec couloir de bus central, abri bus et stationnement en épis possible sur les côtés de la place.